

Trophées de la performance environnementale: le développement durable comme vraie démarche économique

PUBLIÉ LE 12/06/2014

PAR JEAN-MARC PETIT



Depuis cinq ans, les Trophées de la performance environnementale, organisées dans le cadre du salon lillois Environord, mettent en lumière les actions d'entreprises régionales respectueuses de l'environnement et créatrices de valeur économique. Pour la première fois, un parrain a été choisi, en la personne de Marc Roquette. L'ancien président mais toujours administrateur du leader mondial de la transformation de l'amidon et de ses dérivés, a engagé depuis longtemps Roquette Frères dans une ambitieuse politique de développement durable. L'usine géante de Lestrem récupère ainsi ses fumées pour son circuit de chaleur. Elle inaugure également ce jeudi son unité de production industrielle d'ingrédients à base de microalgues. Une révolution industrielle et alimentaire illustrant la nouvelle « éco-économie ».

On est désormais bien loin de la simple bonne conscience et de l'innovation « gadget ». La démarche de développement durable est devenue partie prenante de la stratégie des entreprises. À l'heure de la dynamique de transition économique et énergétique initiée par la Région avec la Troisième révolution industrielle, les entreprises ont compris que la démarche environnementale était aussi une opportunité économique à saisir. La preuve par l'exemple avec les huit lauréats des Trophées de la performance environnementale.

Les transports intelligents

Le développement durable, c'est d'abord s'engager dans une démarche de déplacement plus vertueux, moins énergivore, plus respectueux de la qualité de l'air. Que l'on soit une toute petite ou une grosse entreprise.

Dans la catégorie « Moins de 10 salariés », le Trophée est ainsi revenu à Oxipio. Cette société de services de livraison par vélo électrique à Lille révolutionne à sa manière la notion de « transport doux ». Avec leurs larges remorques, les vélos Oxipio peuvent livrer jusqu'à 250 kilos de marchandises dans les différents commerces de centre ville. Une manière intelligente de supprimer les stocks en magasins et de préserver l'environnement.

À l'autre bout de la chaîne, AGC France a remporté le trophée dans la catégorie « Plus de 250 salariés ». Spécialisée dans la fabrication de verre plat, l'usine de Boussois est une forte consommatrice de sable (230 000 tonnes consommées par an). Pour éviter les longs convois de camions, AGC a entièrement réaménagé une ancienne voie ferrée et mis en place un système de déchargement automatique par train au cœur même de l'usine. Ce sont désormais près de 80 camions par jour qui ne circulent plus entre Maubeuge et Boussois.

Les produits éco-conçus

Le développement durable, c'est également recycler et éco-concevoir ses produits. Le trophée des entreprises « De 10 à 50 salariés » a récompensé DS Smith Ducaplast à Wormhout. Cette société plasturgiste de 35 salariés, spécialiste du thermoformage récupère systématiquement ses produits en fin de vie chez ses clients pour les recycler. Ce sont ainsi 90 tonnes d'emballages plastiques par an qui sont réinjectés dans le process de fabrication. Une vraie économie circulaire.

L'éco-conception, c'est également dans l'ADN de Clayrtons à Roubaix. Trophée de l'entreprise de « 50 à 250 salariés », Clayrtons fabrique des emballages pour fleuristes. Pionnier dans l'utilisation des encres à l'eau, des emballages éco-conçus, des produits certifiés PEFC, Clayrtons a également créé un concours invitant les fleuristes à « consommer autrement ».

Consommer autrement

Justement, la consommation responsable fait également partie de l'acte de développement durable. Dans la catégorie « Commerce – Tourisme », deux entreprises ont été récompensées. Le célèbre magasin de vente de chaussures La Botte Chantilly à Lille met un point d'honneur à acheter des chaussures dont la production est en accord avec la préservation de l'environnement (cuirs sans chrome, à tannage végétal, matériaux recyclables, etc). Le magasin a également réduit de 20 % sa consommation énergétique en aménageant intelligemment ses bâtiments (pompe à chaleur, éclairage LED, etc).

Le restaurant Le Lautrec à Landrecies a été récompensé pour sa politique d'approvisionnement en circuit court. Tous les fournisseurs du restaurant sont locaux. Le restaurant a également acquis un four à énergie mixte et a souscrit un abonnement en énergie verte.

Etre moins énergivore

Cette année, les Trophées de la performance environnementale ont créé un prix « Spécial énergie », récompensant les actions les plus ambitieuses en matière de management de l'énergie. Le groupe Decima à Saint Laurent Blangy a été récompensé pour le système de refroidissement de son datacenter, divisant par quatre la consommation du bâtiment.

L'Haut'Aile de Coquelles a, pour sa part, été récompensé pour la conception et la construction d'un hôtel HQE Bepos. Un bâtiment bioclimatique produisant sa propre énergie renouvelable (100 000 kWh/an d'électricité éolienne), produisant peu de déchets et émettant peu de pollutions.

Autant d'exemples, de bonnes pratiques, qui nous montrent que beaucoup d'entreprises sont capables de dépasser la prise de conscience pour rentrer réellement dans l'action environnementale et sociétale.



[Visionnez l'intégralité de la vidéo](#)